



Documentation administrateur

Gérer les rubriques

- Formation
- Formation à SPIP
- Documentation administrateur SPIP
- Gérer les rubriques
-



Date de mise en ligne : mardi 14 avril 2015

Copyright © Internet 22 - Tous droits réservés

Rappel : les rubriques de plus haut niveau s'appellent les secteurs. Ce sont eux qui présente le site au visiteur en découpant les contenus selon leur centre d'intérêt. Il n'est pas conseillé de les modifier.

Il est possible de créer, modifier, déplacer et supprimer des rubriques.

Les secteurs sont divisés très souvent en sous-rubriques, elles-mêmes aussi peuvent être divisées. Il n'est cependant pas conseillé d'aller trop loin dans la hiérarchie des sous-rubriques. Au delà de trois, et sauf exception, il vaut mieux repenser son architecture.

Règles générales

- Le nom des rubriques doit être explicite sans forcément reprendre le nom de la rubrique parent.
- On ne peut pas mettre de surtitre ou de sous-titre à une rubrique, mais un descriptif et un texte d'explication peuvent être utiles.
- On ne peut écrire de brèves que dans les secteurs.
- Comme pour les articles un logo (de 150 à 500 px) est fortement conseillé.
- **Attention, une rubrique n'est pas un article, le texte de présentation sert juste à décrire le contenu de la rubrique.**

Créer une (sous-) rubrique

Il y a deux façons de le faire :

- Par le bouton dans la ligne haute, il faudra alors choisir où créer sa rubrique.
[http://internet22.catholique.fr/spip.php?action=accéder_document&arg=1044&cle=ac183cec9783e56c3a8fe8b7a30e4552a88a2cf2&file=jpg%2Fcreer_rubrique_1.jpg]
- Dans une rubrique choisie, la rubrique sera alors créée à cet endroit.
[http://internet22.catholique.fr/spip.php?action=accéder_document&arg=1045&cle=3144cc5d5eb771ea46c5aaff560b3a4877411eb3&file=jpg%2Fcreer_rubrique_2.jpg]

Modifier une (sous-) rubrique

Cliquer sur le bouton modifier la rubrique en haut à droite du titre.

[http://internet22.catholique.fr/spip.php?action=accéder_document&arg=1046&cle=dd853b44576c9deed6f196beffa4e2564da0eb85&file=jpg%2Fmodifier_rubrique.jpg]

Pour déplacer une rubrique on procède comme pour les articles en choisissant la rubrique d'arrivée.

[http://internet22.catholique.fr/spip.php?action=accéder_document&arg=1047&cle=040a3ae304ed1db6ef41539a8704785c41166965&file=jpg%2Fdeplacer_rubrique.jpg]

Ne pas oublier de cliquer sur **Choisir** et ensuite enregistrer le tout !

Supprimer une (sous-)rubrique

Pour supprimer une rubrique ou une sous-rubrique, il faut d'abord supprimer tous les articles, brèves (si c'est un secteur) et sites référencés qu'elle contient.

Ensuite cliquer sur le bouton **Supprimer cette rubrique**.

[http://internet22.catholique.fr/spip.php?action=accéder_document&arg=1048&cle=31c28122005e9acb11ea41cf8b7b5f71b62053c7&file=jpg%2Fsupprimer_rubrique.jpg]

À retenir aussi

Quand une rubrique ne contient qu'un seul article, on affiche directement l'article sans afficher la rubrique elle-même. On ne verra donc pas le texte de présentation de cette rubrique.